



Ministère de l'Équipement du Logement des transports et du Tourisme

Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Barrage de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

COMMUNE D'ANNET SUR MARNE

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES du département de Seine et Marne

Legende



ZONE A : Zone de grand écoulement des crues



ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

— Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique.
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 37cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/2000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1995 par le
Cabinet Jean-Mary GUERRAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 64.34.03.23

NGF Normal

	Points Kilométriques	1965
Limite de Commune Amont	155bis000	44,38
	155bis500	44,30
Pont d'ANNET	155bis900	44,23
	156bis000	44,21
	156bis500	44,13
	157bis000	44,05
	157bis500	43,96
	158bis000	43,88
	158bis500	43,79
Limite de Commune Aval	158bis900	43,73

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

ANNEXE C.D.M.G.

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voiries et Constructions

